

Je n'ai pas de master pour la rentrée

Par **Nils**, le **20/06/2022** à **22:54**

Bonjour les juristes, un petit post sur l'état des lieux et la raison pour laquelle je souhaite demander conseil.

Le contexte : ayant pour projet professionnel de devenir huissier/CDJ j'ai candidaté à environ 15 masters pour la rentrée (tous de justice, procès, procédures et ceux de professionnalisation pour devenir huissier). Problème : mes résultats sont insuffisants au vu des candidatures (oui je souhaite faire huissier mais je ne suis pas une perle en civil malheureusement - j'ai environ 10/11 de moyenne).

En outre, je regrette de n'avoir pas fait plus de candidatures et notamment en pénal où j'ai de bons résultats. Or, il est trop tard. Les plateformes sont toutes fermées et j'ai essuyé des refus dans quasiment toutes mes candidatures. Il me reste deux dossiers en attente mais je ne me fais pas d'illusions. Je n'aurais rien à la rentrée :)

De fait, je me suis déjà renseignée sur quoi faire si la situation est irrémédiable : DU, candidater à des universités privées, supplier les directeurs de master, recours...

Bref, je n'ai pas forcément toutes les solutions en main donc si vous avez des conseils ils seront les bienvenus. Toutes expériences vis-à-vis des refus en master, quoi faire, comment s'adresser aux directeurs de master sans être relou, comment rebondir... Je prends tout !

Merci de m'avoir lu :)

Par **C9 Stifler**, le **21/06/2022** à **16:12**

Bonjour,

En théorie, vous pouvez faire jouer le droit à la poursuite d'études auprès du recteur d'académie si je ne me trompe pas. En pratique, j'ai l'impression que cela n'a pas beaucoup de succès..

Après, vous pouvez peut-être voir si certains masters pratiquent une seconde session d'inscription. Cela doit être assez rare, mais je crois en avoir déjà vu.

Dans le cas extrême où vous n'avez rien du tout ou un master proposé par le rectorat en

totale opposition avec vos goûts, je vous conseille de faire une année sabbatique pour enrichir votre CV de stages et de candidater l'année prochaine.

Par **Nils**, le **21/06/2022 à 18:02**

Oui j'ai regardé et c'est surtout des secondes sessions pour les M2 + et oui les recours près du rectorat c'est apparemment de la poudre aux yeux aha

Merci d'avoir prit la peine de répondre en tout cas ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/06/2022 à 22:40**

Bonsoir

Pour le recours du rectorat, la blague c'est qu'il doit vérifier s'il reste des places dans des Masters en lien avec votre Licence.

On peut très bien vous proposer des Master de droit public.

Je rejoins les conseils de C9 Stifler.

Par **Nils**, le **28/06/2022 à 14:26**

Ce serait assez comique effectivement de se retrouver avec des masters en droit public :')

Merci pour votre réponse en tout cas :)

Je tenterais le tout pour le tout !

Par **Soleil Levant**, le **01/07/2022 à 00:33**

Bonsoir

Si vous n'avez rien pourquoi ne pas chercher un job pour débiter dans ce secteur puis recandidater avec cette expérience l'année d'après dans le M2 voulu ? est ce que cela ne démontrerait pas une motivation pour le M2 visé ? voir négocier pour le faire ensuite en étant dans votre boulot car ca serait peut être plus facile de l'obtenir. Je crois que certaines facs de paris proposait des M2 en formation continue qui peuvent être financés par l'employeur si vous êtes jeune il y a peut être des master en alternance dans certaines facs où vous pourriez retenter l'année d'après tout en étant dans une étude d'huissier. Vous auriez ainsi déjà l'entreprise donc ca serait peut être plus facile d'être accepté en ayant un pied dans

l'entreprise.

C'est vraiment regrettable que le système Français reste autant obsédé par la partie scolaire. Des gens peuvent être de très bons professionnels sur le terrain sans avoir des 20 à chaque matière. Je trouve ça franchement dommage.

Sinon, je me souviens qu'à l'époque où je travaillais, une collègue m'avait expliquée qu'elle avait fait un 1er M2 Master de recherche et ensuite avait été acceptée dans le 2nd M2 grâce au 1er. Après, je n'ai jamais fait de M2 de recherche et je ne sais pas si c'est très intéressant et si ça peut aider, mais il faut dans ce cas accepter de faire 2 M2. Donc vous perdez 1 an et il faudra subir ça 2 fois. On peut aimer le droit, mais bon, passez sa vie à étudier. À un moment, je pense que tout le monde conviendra qu'on est bien content quand on a terminé, soyons honnête.

Le risque quand on sort 1 an du système et qu'on commence à travailler est qu'après on prend goût (plus de boulot à ramener chez soi) donc attention à l'année sabbatique).

Je ne sais pas si dans les IAE il y a des M2 en droit de proposés, mais vous devriez peut-être regarder. Je pense que si ça existe, ça serait des M2 plus généralistes, mais il y en a peut-être en contentieux qui pourraient faire l'affaire ?

J'espère que vous allez trouver une solution. Tenez nous au courant.

Par **Nils**, le **01/07/2022 à 21:11**

Bonjour, je ne l'ai pas précisé, mais il s'agirait d'un M1 pour ma part :) En tout cas, oui, ce serait une bonne idée de postuler dans une étude si je me retrouve sans rien !

Oui, la sélection est rude, malheureusement... La belle lettre de motivation n'a pas suffi.

Merci en tout cas pour ce long message et de vous enquêter de ma situation !

Je ne manquerais pas de faire des retours sur ce post !